

TIMBRES FISCAUX de DIMENSION du XX^e siècle : 1891 – 1947.

- Le temps des « Mariannes ». -

Le décret du 16 janvier 1890 remplace les anciens timbres de dimension par une Marianne représentant plus symboliquement la République.

Les cinq valeurs de la 1^{ère} émission correspondent aux tarifs de 1871.

Ces nouveaux timbres vont comme auparavant servir à timbrer les actes et papiers officiels selon leur dimension, mais aussi à percevoir les droits de visa des différentes cartes et papiers d'identité qui suite à l'invention de la photographie vont fleurir au cours de ce XX^e siècle.

A/ Médaillon de Tasset. (1891 – 1926).

- | | |
|---|------------|
| 1/ Emission de 1891 – 1892. | p 2 à 6. |
| 2/ 1918 : Augmentation des tarifs par surcharge « <u>Tarif porté à ...</u> ». | p 7 à 12. |
| 3/ Emission définitive de 1918 – Timbres grand format. | p 13 à 18. |
| 4/ Emission définitive de 1922 – Timbres petit format. | p 19 à 24. |
| 5/ 1 ^{er} mai 1924 : Augmentation des tarifs par surcharge « <u>2/10 EN SUS</u> ». | p 25 à 36. |
-
- ### B/ Médaillon de Daussy. (1926 – 1947).
- | | |
|--|------------|
| 1/ Caractères généraux. | p 37 à 42. |
| 2/ Fiscalisation des papiers d'identité. | p 43 à 48. |
| 3/ Timbrage des grandes dimensions. | p 49 à 54. |
| 4/ Timbres de dimension utilisés comme timbres copies. | p 55 à 60. |
| 5/ Expéditions à prix réduit. | p 61 à 64. |
| 6/ La seconde guerre mondiale. | p 65 à 68. |
| 7/ 15 septembre 1947 : Suppression et Banalisation ... | p 69 à 72. |

A/ « Médaillon de Tasset ». Gravé par Ernest Paulin Tasset. Les timbres sont de formats et de caractéristiques très différents selon leurs dates de parution. Ils sont présentés dans l'ordre chronologique d'apparition de chaque émission.

B/ « Médaillon de Daussy ». Gravé par G.Daussy. Les timbres garderont pendant toute la période d'utilisation une apparence beaucoup plus uniforme. Les 12 émissions, dont 4 surchargées, sont présentées selon un classement montrant des caractéristiques propres aux timbres de dimension.

A/ Médaillon de Tasset.

1891 à 1926.

Dimensions des différents papiers fiscalisés.

- 1/2 petit papier (18x25) – petit papier (36x25) – moyen papier (42x30) –
- grand papier (50x36) – grand registre (60x42) –

C'est aussi à partir de cette émission que vont apparaître des tarifs spéciaux réservés aux différentes cartes et différents papiers d'identité.

1/ Emission de 1891 – 1892 :

Décret du 16 janvier 1890.

Grand format vertical – valeur dans un cartouche

50c & 2/10 – 1F & 2/10 – 1F50 & 2/10 – 2F & 2/10 – 3F & 2/10

Certificat de capacité,
ancêtre du permis de conduire,
fiscalisé au droit de 60c.

Annulation
rectangle de points 328.
Bordeaux A^d du ^{coz}
Actes du Tribunal de Commerce.
10 avril 1911.

Le recouvrement de ce droit spécifique par les services de l'Enregistrement existe depuis 1910.

Les 1^{ers} documents revêtus d'une photographie constatant une identité ont pu être observés à partir des années 1890.

Ce tarif à 60c

est aussi celui réservé aux 1/2 petits papiers de dimensions égales ou inférieures à 18x25

